

# SG AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2023

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 68,66 ( EUR )  
(D) 49,75 ( EUR )

Date de VL et d'actif géré : 30/06/2023

Code ISIN : (C) FR0010431015  
(D) FR001400HTR8

Actif géré : 807,97 ( millions EUR )

Devise de référence du compartiment : EUR

Devise de référence de la classe : EUR

Indice de référence : 100% CAC ALL TRADEABLE

## Objectif d'investissement

SG AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive.

Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG.

La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi. L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

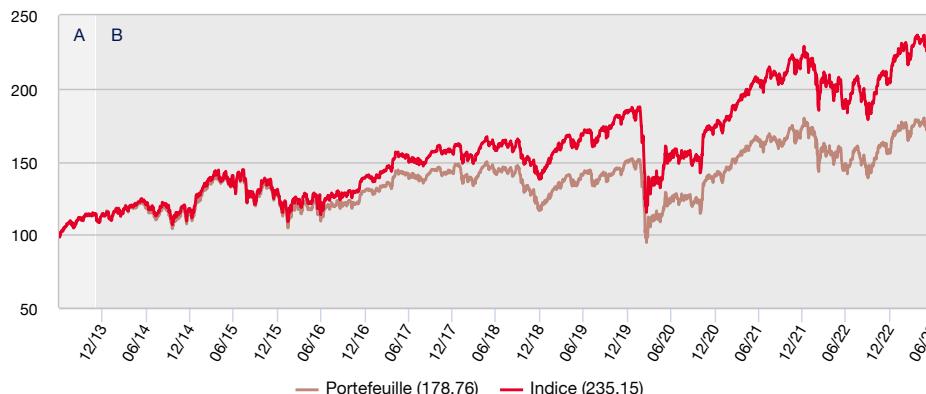
Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer.

L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG.

Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Le 02/04/2013, le fonds est passé d'une classification "Actions françaises" à une classification "Actions de pays de la zone euro".

B : Le 02/12/2013, la gestion financière du fonds a été déléguée à Amundi.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
Depuis le	30/12/2022	31/05/2023	31/03/2023	30/06/2022	30/06/2020	29/06/2018	28/06/2013	14/02/2007
Portefeuille	14,89%	4,17%	2,66%	23,62%	44,94%	25,59%	80,30%	37,32%
Indice	15,47%	4,27%	2,71%	25,70%	53,85%	48,03%	136,94%	62,74%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-10,42%	24,27%	-6,40%	24,95%	-15,76%	9,02%	1,19%	12,51%	-0,18%	19,77%
Indice	-8,36%	28,30%	-5,42%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%	20,95%
Ecart	-2,06%	-4,02%	-0,98%	-4,29%	-6,88%	-2,66%	-6,48%	1,58%	-1,91%	-1,18%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de > à 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	16,31%	18,44%	20,93%	18,66%
Volatilité de l'indice	16,10%	17,84%	21,14%	18,84%
Tracking Error ex-post	2,11%	2,40%	3,10%	2,69%
Ratio d'information	-1,03	-0,94	-1,14	-1,11
Ratio de Sharpe	1,33	0,68	0,22	0,33
Beta	1,00	1,03	0,98	0,98

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-58,20%
Délai de recouvrement (jours)	2 226
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,41%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	20,29%

## ACTION ■



Lionel Parisot

Gérant de portefeuille

### Commentaire de gestion

#### Stratégie d'engagement

Worldline a clos mi-juin le bal des assemblées générales (AG) des groupes du CAC 40. Dans le SBF 120, certaines sociétés devaient encore réunir leurs actionnaires. Mais elles sont peu nombreuses et leurs AG devaient se passer sans accroc.

Sauf chez Atos, lors de l'assemblée du 28 juin, où la société de gestion d'actifs Sycomore AM, avec deux autres investisseurs, qui détiennent une faible part du capital, avaient demandé la révocation du président du conseil d'administration, Bertrand Meunier. Au terme d'une assemblée générale très agitée, le président du conseil d'administration Bertrand Meunier est parvenu à rester en poste, la résolution déposée par Sycomore AM a donc été rejetée à 67,38%. Nous avions échangé en début de mois avec la nouvelle administratrice référente à ce sujet. Nous avons par ailleurs également échangé avec Alstom dont l'assemblée générale se tiendra le 11 Juillet. Le principal sujet de discussion s'est porté sur le besoin éventuel de dissociation des fonctions de Président et Directeur général mais le taux d'indépendance de 80% du conseil d'administration est plutôt rassurant.

Les assemblées générales de 2023 ont été témoins d'incidents spectaculaires où on a vu en France les actionnaires de BNP Paribas se retourner contre les manifestants. 2023 a été marqué par un grand nombre de résolutions proposées par les investisseurs. Cependant, la situation a changé comparée aux années précédentes. Les mêmes investisseurs qui soutenaient les militants écologistes dans les coulisses ont en fait voté cette année pour les propositions climatiques de la direction. Pour preuve, les équipes du conseil d'administration actuel ont connu des votes d'approbation historiquement élevés. En moyenne, un administrateur cette année a été réélu avec 97% d'approbation, soit 3 points de plus qu'en 2022 ; la proportion d'administrateurs dépassant 80% d'approbation n'a jamais été aussi élevée, 4 % de plus qu'en 2022. Alors que l'abstention lors des votes était autrefois un problème pour les assemblées d'actionnaires, comme lors de nombreuses élections, ce n'est plus le cas. 77% des investisseurs dans des entreprises françaises ont voté cette année, contre 65 % il y a dix ans. Pour ce qui est des résolutions concernant les rémunérations, les entreprises avaient beaucoup dialogué avec les investisseurs avec une documentation détaillée comme en témoigne les réunions préparatoires auxquelles nous avons participées sur ces six premiers mois. Néanmoins, certaines entreprises ont fait l'objet de critiques, comme Carrefour où les actionnaires ont voté contre la rémunération du dirigeant à 43,25 %. En France, dans l'ensemble, les choses se sont moins bien passées qu'ailleurs, la moitié des entreprises augmentant la part fixe de la rémunération de 4 % en 2022 et de 11 % en 2023, sachant que la rémunération fixe y fait référence plus qu'ailleurs.

#### Contexte de marché

Le marché des actions françaises a rebondi d'un peu plus de 4% sur le mois de juin malgré les signes croissants de ralentissement économique et les messages moins accommodants des banques centrales.

Après avoir reculé en mai, l'inflation sous-jacente en Europe a rebondi en juin de 5,3% à 5,6 % en comparaison à 2022. La Présidente de la Banque Centrale Européenne, Christine Lagarde, a fait allusion à un nouveau relèvement de 25 points de base en juillet, si aucune évolution significative de la croissance ou de l'inflation ne se produit, en laissant la porte ouverte à une autre augmentation en septembre. En Chine, les données économiques pour le mois de mai se sont encore avérées décevantes, avec une faible dynamique de croissance. A contrario, aux Etats-Unis, le marché du travail est resté vigoureux, avec 339 000 nouveaux emplois en mai, contre une moyenne de 319 000 par mois depuis le début de l'année. Le taux de chômage est passé de 3,4 % à 3,7 % grâce à un accroissement du taux d'activité. L'inflation a continué à se tasser aux Etats-Unis, en particulier l'inflation totale qui a reculé de 4,9 % à 4% en glissement annuel. Dans ce contexte, les secteurs cycliques comme le secteur industriel, des matériaux mais également de la consommation discrétionnaire ont rebondi alors que les secteurs de l'énergie, de la santé, des services de communications ont continué à être particulièrement pénalisés.

#### Performances du portefeuille

Sur le mois de juin, le fonds a enregistré une performance en ligne avec son indice de référence, le CAC All tradable. La contribution négative du secteur financier (notamment Worldline dans les services financiers) a été largement compensée par les bonnes performances de l'Oréal, Renault et Accor.

#### Mouvements de portefeuille

Nos choix de valeurs et entrées de nouvelles valeurs en portefeuille nous conduisent à investir dans des titres qui offrent de la visibilité. Ainsi, dans cette optique nous avons initié une nouvelle position sur Technip Energies (solide carnet de commandes) mais également renforcé Airbus. Sur la partie Technologie, nous avons allégé notre position sur Cap Gemini dont certains segments de marché ralentissent et renforcé Worldline qui reste sous-évaluée. Nous avons pris des profits sur Schneider et Accor, et réduit notre position sur Michelin pour limiter notre exposition au secteur automobile.

#### Perspectives

Nous entrons dans la deuxième moitié de l'année 2023, de plus en plus de signes apparaissent indiquant que les économies des régions ralentissent, bien qu'à des vitesses et trajectoires différentes : pour les États-Unis, les données de consommation montrent des premiers signes d'une décélération progressive - bien qu'à partir d'un premier semestre plus fort que prévu et au milieu d'un marché immobilier en rebond ; les derniers indicateurs européens restent moroses, après un premier semestre décevant, et suggèrent que la croissance restera au mieux atone au deuxième semestre ; enfin les données de la Chine pour juin indiquent une nouvelle baisse de la croissance au deuxième trimestre, ce qui suggère la nécessité d'un soutien politique pour réaliser la modeste ré-accelération prévue de la croissance chinoise au deuxième semestre.

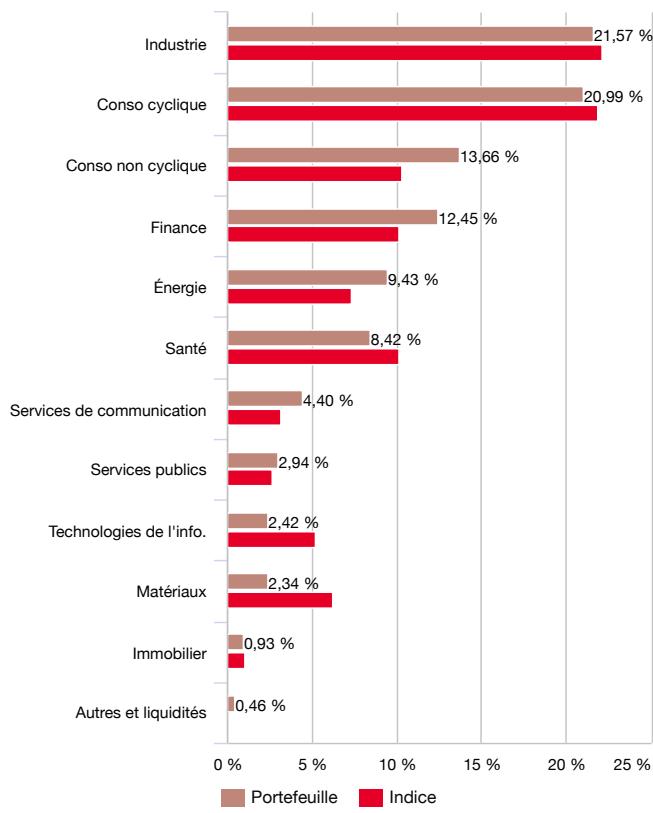
Dans cet environnement complexe, le portefeuille maintient son équilibre entre entreprises de qualité même si leur valorisation reste moins attractive, et valeurs plus cycliques. Au global, l'exposition sectorielle reste prudente et défensive.

Nos choix de valeurs continuent de s'appuyer sur l'analyse fondamentale et l'analyse extra-financière. La construction du portefeuille bénéficie également de l'engagement des sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG, ce qui conduit à un portefeuille dont le score ESG dépasse celui des 80% des entreprises les mieux notées de l'indice de référence, et dont les émissions carbone restent inférieures à celles de cet indice.

### Composition du portefeuille (Source : Amundi)

## ACTION ■

### Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	8,32%
L OREAL SA	8,22%
TOTALENERGIES SE	7,63%
SANOFI	7,36%
AIRBUS SE	6,11%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,00%
HERMES INTERNATIONAL	4,86%
BNP PARIBAS SA	4,60%
DANONE	3,97%
AXA SA	3,65%
<b>Total</b>	<b>59,73%</b>

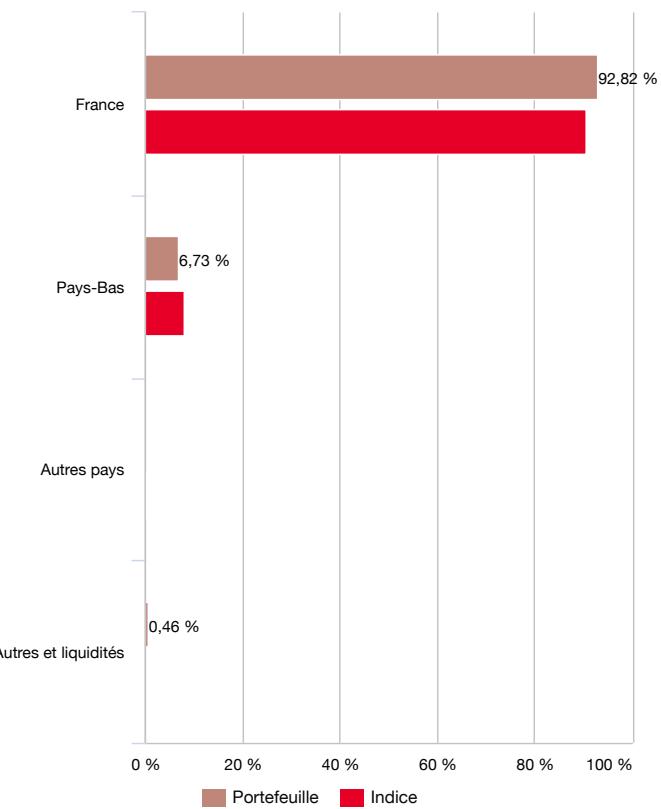
Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

### Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
ALSTOM SA	3,41%	0,46%	2,95%
L OREAL SA	8,22%	5,38%	2,84%
DANONE	3,97%	1,89%	2,08%
AIRBUS SE	6,11%	4,10%	2,02%
WORLDLINE SA/FRANCE	2,09%	0,43%	1,67%
HERMES INTERNATIONAL	4,86%	3,30%	1,56%
PUBLICIS GROUPE SA	2,45%	0,89%	1,56%
SANOFI	7,36%	5,92%	1,44%
RENAULT SA	1,73%	0,42%	1,31%
BNP PARIBAS SA	4,60%	3,35%	1,26%
<b>Total</b>	<b>44,81%</b>	<b>26,12%</b>	<b>18,69%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

### Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

#### Nombre de lignes en portefeuille

34

### Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	8,32%	11,42%	-3,10%
AIR LIQUIDE SA	2,34%	4,53%	-2,19%
PERNOD RICARD SA	-	2,19%	-2,19%
STELLANTIS NV	-	1,87%	-1,87%
ESSILORLUXOTTICA SA	1,06%	2,80%	-1,75%
STMICROELECTRONICS NV	-	1,51%	-1,51%
VINCI SA	1,51%	3,01%	-1,50%
ENGIE SA	-	1,45%	-1,45%
DASSAULT SYSTEMES SE	-	1,41%	-1,41%
CIE DE SAINT-GOBAIN	-	1,37%	-1,37%
<b>Total</b>	<b>13,23%</b>	<b>31,55%</b>	<b>-18,33%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## ACTION ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissement en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

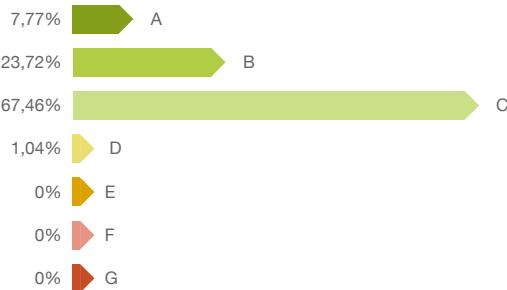
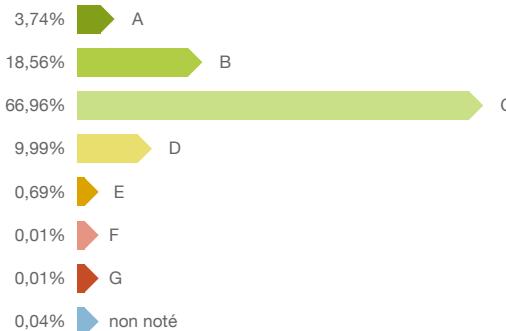


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E, F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C-
Note Globale	B-

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	34
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

## ACTION ■

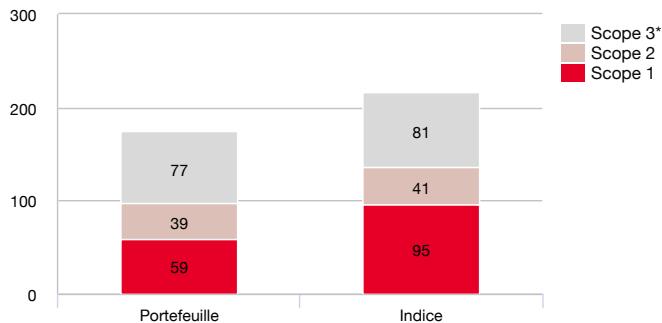
## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement<sup>1</sup>

## Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 174 / 217



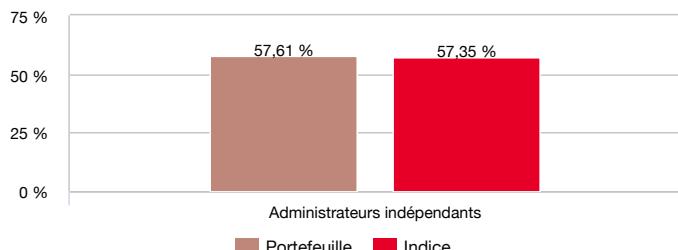
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100,39% 99,88%

Gouvernance<sup>4</sup>

## Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 99,68%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

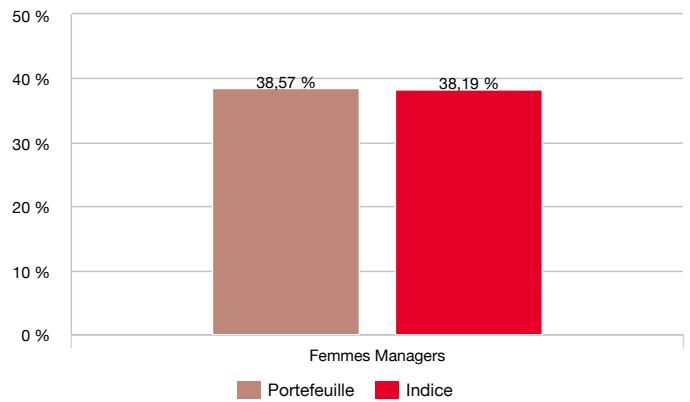
**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Social<sup>2</sup>

## Mixité des Managers

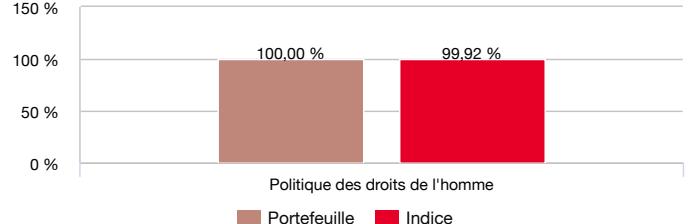


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,67% 98,10%

## Respect des droits Humains

## Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture 100% 99,68%

## ACTION ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	14/02/2007
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0010431015 (D) FR001400HTR8
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	2,00%
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,97% ( prélevés ) - 31/12/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	> à 5 ans
Historique de l'indice de référence	18/11/2020 : 100.00% CAC ALL TRADEABLE 14/02/2007 : 100.00% CAC 40
Nom du fonds maître	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.